CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E177064** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE 01/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/09/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BUREY EN VAUX
Siret : 842 755 530 00016
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 55 2507 0
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010327883904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10354413604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : DEHLINGER RENOVATION

Sigle : DEHLINGER RENOVATION
8C RUE BASSE
55140 BUREY-EN-VAUX

Téléphone : 03 29 89 46 75 **Fax :**
Portable : 06 81 05 01 89
Responsabilité légale :
DEHLINGER MICHEL CO-GÉRANT / DEHLINGER RÉMI GÉRANT

Site Internet : https://drm55.fr/
E-mail : dehlingerelectricite@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 503 382 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante)	2	03/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	7	04/03/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/06/2026 09:45

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E177064** **VALABLE JUSQU'AU** **06/07/2027**

ÉDITÉ LE **01/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/09/2018
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BUREY EN VAUX

Siret : **842 755 530 00016**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 55 2507 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010327883904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10354413604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **DEHLINGER RENOVATION**
Sigle : DEHLINGER RENOVATION
8C RUE BASSE
55140 BUREY-EN-VAUX

Téléphone : 03 29 89 46 75 **Fax :**
Portable : 06 81 05 01 89

Site Internet : https://drm55.fr/
E-mail : dehlingerelectricite@orange.fr

Responsabilité légale :
DEHLINGER MICHEL CO-GÉRANT / DEHLINGER RÉMI GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	03/03/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.